

N° de résolution



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 2 OCTOBRE 2025

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire de La Motte, ce deuxième jour d'octobre, de l'an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur Yanick Lacroix.

SONT PRÉSENTS :	Yanick	Lacroix	Maire
	Luc	St-Pierre	Conseiller (1)
	Kevin	Grenier-Chabot	Conseiller (2)
	Patrick	Savard	Conseiller (3)
	Patrick	Cyr	Conseiller (4)
	Mélissa	Perron	Conseillère (5)
	Pascal	Bellefeuille	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Yanick Lacroix, maire de La Motte.

25-10-108 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Savard, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

25-10-109 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, soit, et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDES DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Madame Mélissa Perron se retire, il est 19 h 31. La vérification du quorum est faite.

25-10-110 COLLABORATION - NOËL DES ENFANTS

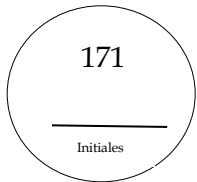
IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Patrick Savard et unanimement résolu d'autoriser le versement d'une aide financière de huit cent cinquante dollars (850 \$) comme établi dans la politique d'aide aux organismes, pour la fête de Noël organisée par le comité du père Noël, qui aura lieu en décembre prochain.

ADOPTÉE

Madame Mélissa Perron revient dans la réunion, il est 19 h 32.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Des questions sont émises par des membres de l'assistance.



INFORMATIONS AVEC DÉCISIONS

25-10-111 OFFRE DE SERVICE - MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Cyr, appuyé par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de Morency, société d'avocats pour un service forfaitaire de consultations juridiques au coût de six cents dollars (600 \$) pour un an.

ADOPTÉE

25-10-112 ENTRETIEN MÉNAGER - CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BUREAU MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Patrick Savard et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de Clean Team pour le grand ménage du centre communautaire et du bureau municipal, pour les sommes respectives de huit cent quatre-vingt-quinze dollars et trente-trois sous (895,33 \$) et deux milles deux cents dollars et dix-neuf sous (2200,19 \$).

ADOPTÉE

COMPTE-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur Yanick Lacroix, maire, fait état des dossiers discutés lors de la rencontre du mois de septembre dernier.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de septembre.

VOIRIE

25-10-113 ACQUISITION D'UN CAMION À NEIGE

ATTENDU QUE le camion, pour le déneigement et les équipements à neige, sont maintenant désuets ;

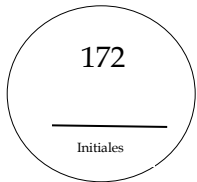
ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuel permet à la Municipalité de procéder à l'achat d'équipement roulant de gré à gré en bas de 133 800 \$;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à l'acquisition seront prises dans le fonds de roulement et remboursables sur une période de 5 ans ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSE par monsieur Patrick Savard, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un camion à neige avec les équipements nécessaires au déneigement usagé auprès du Centre du camion Gamache et de faire effectuer les vérifications mécaniques nécessaires avant l'achat et d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale à signer les documents nécessaires à la transaction.

ADOPTÉE



25-10-114 **EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kevin Grenier-Chabot et appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu, d'autoriser l'embauche de monsieur Jonathan White à titre d'opérateur pour le déneigement pour la période hivernale.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

25-10-115 **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - DEMANDE DE VERSEMENT PPA-CE**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Motte a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu et adopté que le Conseil de la Municipalité de La Motte approuve les dépenses d'un montant de cent soixante-dix-neuf mille cent seize dollars et quatre-vingt-seize sous (179 116,96 \$), relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

25-10-116 **DEMANDE DE VERSEMENT TECQ 2024-2028**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

La Municipalité doit respecter les modalités de ce Guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Cyr, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu que :

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme

fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028 ;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux version no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;

La Municipalité s’engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement ;

La Municipalité s’engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l’ensemble des cinq années du programme ;

La Municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L’ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour les mois d’août et de septembre 2025.

25-10-117 APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Perron, appuyée par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu, que les comptes du mois de septembre 2025, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de deux cent quinze mille deux cent six dollars et soixante-cinq sous. (215 206,65 \$)

9242-3508 Qc inc.	92 040,75 \$
Agence Jaune inc.	2 299,50 \$
Agente de développement Camille Langevin	1 250,00 \$
AIM Minesource	833,57 \$
Atelier KGM Inc.	608,04 \$
Bell Mobilité inc.	92,61 \$
Bellefeuille, Nathan	240,00 \$
Cimetière de La Motte	400,00 \$
CTRLweb	546,69 \$
Desjardins Sécurité financière	2 833,25 \$
Élan Maison des Jeunes	774,50 \$
Énergie Sonic	2 935,02 \$
Envirobi	1 267,49 \$
Ferme Avicole Paul Richard et fils inc.	1 471,68 \$
Gestion P. Mino. Tansery Inc.	168,08 \$
Hydraulique J.M.P.E.	-56,96 \$
Hydro-Québec	160,73 \$
Lacoursière, Benjamin	320,00 \$
Langevin, Camille	66,86 \$
Laurentide Re/Sources inc.	56,92 \$



Lemieux, Zacharie	200,00 \$
Les Ateliers Dufour & Associés	3 449,25 \$
Location Amos inc.	67,42 \$
Location Lauzon Amos	-69,51 \$
M & M nord-ouest inc.	1,00 \$
Master Card BNC	2 865,74 \$
Ministre des Finances	21 939,00 \$
Ministre du Revenu	36 862,66 \$
Morency, Société d'avocats	413,28 \$
Multi-Services J.V.B.	598,86 \$
Nortech Solution Informatique	1 384,07 \$
Papeterie Commerciale	78,61 \$
Pharmacie Jean Coutu	51,20 \$
Postes Canada	71,74 \$
Protek	562,54 \$
Receveur général du Canada	4 544,49 \$
Richard, Nicole	760,00 \$
Rôle de Paie	24 968,30 \$
Sanimos Inc.	1 371,20 \$
Sécuriplus	452,07 \$
Télébec Ltee	127,82 \$
Videotron	-88,64 \$
Ville d'Amos	4 713,63 \$
Wurth Canada Limited	-52,83 \$
Zip Lignes	1 626,02 \$
Total	<u>215 206,65 \$</u>

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil prend acte du dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2025 qui inclut les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour terminer l'exercice courant.

25-10-118 APPEL D'OFFRES - RÉFECTION DES PORTES ET FENÊTRES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - PRABAM

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par madame Mélissa Perron et unanimement résolu, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à procéder à un appel d'offres pour la réfection des fenêtres et des portes du centre communautaire auprès de deux entrepreneurs.

ADOPTÉE

25-10-119 POLITIQUE CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION ET/OU DE REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kevin Grenier-Chabot, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu d'adopter la politique concernant le remboursement des frais d'acquisition et/ou de remplacement de l'équipement de sécurité.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période est allouée aux questions du public en lien avec des sujets discutés à l’ordre du jour.

CORRESPONDANCES À TITRE D’INFORMATION

Une liste d’informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu’il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

25-10-120 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Patrick Savard et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 19 h 58.

ADOPTÉE

Directrice générale
et greffière-trésorière

Maire

« Je, Yanick Lacroix, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».

Les résolutions votées unanimement et majoritairement n’impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

25-10-110	25-10-111	25-10-112
25-10-117		

Signé ce septième jour d’octobre
de l’an deux mille vingt-cinq